

## Communiqué de presse

Date : 26 août 2020

**Le 1<sup>er</sup> septembre, le Cerema participe en partenariat avec la DDT12, la communauté de communes et l'office de tourisme Millau Grands Causses, à une journée d'information sur le vélo**

*Cet évènement est organisé à l'occasion du passage en Sud Aveyron, du Tour de France le 4 septembre 2020*

**Cette journée** permettra aux élus du Sud Aveyron et techniciens des collectivités, de mieux appréhender les aménagements en faveur des cyclistes sur nos territoires.

En participant à cette journée, le Cerema poursuit sa démarche d'accompagnement des acteurs des territoires vers le développement du vélo.

Depuis la préparation de la phase de déconfinement, le Cerema travaille sur le déploiement des aménagements temporaires permettant de faciliter et de sécuriser les déplacements à pied ou à vélo. Développer les modes actifs répond à de nombreux enjeux de développement durable, ainsi qu'au besoin actuel de distanciation physique.

Le Cerema a mis en place une offre de service pour accompagner les démarches de réalisation d'aménagements cyclables ou piétons provisoires facilitant les déplacements à vélo ou à pied.

Il propose un appui technique et une expertise en mesure de traiter la question des déplacements à vélo ou à pied de façon globale.

**Convention citoyenne pour le climat – le Cerema se positionne comme référence pour une mise en œuvre concrète et efficiente de ces 28 propositions notamment sur la thématique mobilité**

Le Cerema est un partenaire clé de France mobilité : opérateur de la plateforme internet, coordinateur d'initiatives et impliqués dans les appels à projets, collecteurs de bonnes pratiques, prescripteurs de recommandations, etc.

Le Cerema accompagne les collectivités pour leur prise de compétence « mobilité » pour devenir "autorité organisatrice de la mobilité" (Loi LOM), par la diffusion d'un guide pratique et des formations. Il s'implique également sur le sujet des circuits-courts et de la logistique urbaine.

Le Cerema a mis en place dès le début de la crise du covid-19 un document de recommandations techniques visant à aider les collectivités et les acteurs des mobilités à mettre en place rapidement des aménagements cyclables provisoires et à adapter l'espace public à la distanciation physique.

**Pour en savoir plus rendez-vous sur notre site internet : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)**

### CONTACT PRESSE

Géraldine SQUENEL – Directrice déléguée relations publiques et relations presse  
M 06.12.73.55.56 / [geraldine.squenel@cerema.fr](mailto:geraldine.squenel@cerema.fr)